: Demande d'aide à l'achat d'un vélo proposée par la Communauté d'Agglomération du Libournais Démarche

Organisme : Mobilités Actives

Code postal:

demandeur	
s mois, a mis en avant des défis majeurs, qu'ils soient climatiques, environnementa devons collectivement relever aux travers des politiques publiques. La Cali propo abitants de son territoire pour soutenir les mobilités actives et favoriser l'acquisitic rmulée en ligne et ce site permet de déposer l'ensemble des documents nécessair	se d'apporter on d'un vélo.
ations sur le demandeur	
	devons collectivement relever aux travers des politiques publiques. La Cali propo abitants de son territoire pour soutenir les mobilités actives et favoriser l'acquisitic rmulée en ligne et ce site permet de déposer l'ensemble des documents nécessair

Demande d'aide à l'achat d'un vélo proposée par la Communauté d'Agglomération du Libournai

Commune de résidence principale : Si votre commune de résidence n'apparaît pas dans la liste déroulante, vous n'êtes pas éligible.
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Abzac
☐ Arveyres
Bayas
Bonzac
☐ Cadarsac
Camps sur l'Isle
☐ Chamadelle
Coutras
☐ Daignac
☐ Dardenac
☐ Espiet
☐ Génissac
Gours
☐ Guîtres
☐ Izon
Lagorce
Lalande de Pomerol
Lapouyade
☐ Le Fieu
Les Billaux
Les Eglisottes et Chalaures
Les Peintures
Libourne
☐ Maransin
☐ Moulon
☐ Nérigean
Pomerol
Porchères
Puynormand
☐ Sablons
☐ Saint Antoine sur l'Isle

Demande d'aide à l'achat d'un vélo proposée par la Communauté d'Agglomération du Libourna
Saint Christophe de Double
Saint Ciers d'Abzac
Saint Denis de Pile
Saint Germain du Puch
Saint Martin de Laye
Saint Martin du Bois
Saint Médard de Guizières
Saint Quentin de Baron
Saint Sauveur de Puynormand
Saint Seurin sur l'Isle
Savignac de l'Isle
Tizac de Curton
Tizac de Lapouyade
☐ Vayres
Numéro de téléphone :
Adresse email :
Etape 2 - Nature de la demande
Votre demande concerne : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible vélo classique
vélo à assistance électrique
vélo cargo, allongé, pliant ou adapté aux handicaps (électrique ou non)
☐ électrification d'un vélo classique

Etape 3 - Pièces justificatives à joindre au dossier

Information:

L'achat d'un vélo neuf ou d'occasion doit être fait chez un professionnel. Le nom du professionnel doit figurer obligatoirement sur la facture avec son numéro de SIRET. Le nom de l'acheteur figurant sur la facture doit correspondre au nom du dossier de la demande d'aide à l'achat.

Dans le cas d'électrification d'un vélo mécanique, les travaux doivent être réalisés par un professionnel du cycle. Le coût d'achat des pièces et de l'installation du mécanisme (main-d'œuvre) doit figurer sur la facture.

Demande d'aide à l'achat d'un vélo proposée par la Communauté d'Agglomération du Libournai Sont exclus les vélos ayant un caractère de loisirs ou de sport, VTT, vélo de courses, vélo d'enfant
Une aide vous sera allouée sous réserve de votre éligibilité.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire) :
Recto et verso ou recto puis verso dans la zone suivante.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce d'identité, verso le cas échéant :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois :
Une copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité, de gaz, d'opérateur de téléphonie fixe ou mobile, quittance d'assurance du logement,) relatif à un logement situé sur le territoire de La Cali
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Votre dernier avis d'imposition sur le revenu :
Votre dernier avis d'imposition sur le revenu faisant apparaître le revenu fiscal de référence et le nombre de parts fiscales dans le foyer (à ne pas confondre avec l'avis déclaratif).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Relevé d'identité bancaire ou postal
Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du demandeur pour le versement de l'aide.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie de la facture
La copie de la facture acquittée du vélo, datée et nominative. Il est précisé que le ticket de caisse n'est pas une pièce comptable et qu'à ce titre il ne pourra pas se substituer à une véritable facture.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Certificat d'homologation
Une copie du certificat d'homologation (les vélos à assistance électrique et les dispositifs d'électrification éligibles doivent répondre à la norme NF EN 15194, et les vélos pliants répondre à la norme EN ISO 4210-2 avril 2018). Le certificat d'homologation est obligatoire pour un vélo à assistance électrique, si la demande concerne un vélo classique, il faut de nouveau transmettre votre facture d'achat
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif d'handicap pour l'acquisition d'un vélo adapté aux handicaps
Une copie de votre carte d'invalidité ou de votre carte mobilité inclusion portant mention invalidité,
Pièces complémentaires : Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Pièce :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce :
Etape 4 - Attestation sur l'honneur
Je certifie sur l'honneur d'avoir bien pris connaissance du règlement et m'engage à ne percevoir qu'une seule subvention de la Cali, non renouvelable, par personne adulte par foyer et m'engage à ne pas revendre le vélo pendant les 3 années suivant l'octroi de la subvention sous peine de restituer la subvention à La Cali. Retrouvez le règlement sur https://www.lacali.fr/actualites-de-la-cali/aide-lacquisition-dun-velo
Cochez la mention applicable Oui
Non
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier, ainsi que la sincérité des pièces jointes et m'engage à transmettre à La Cali tout document nécessaire à l'étude de mon dossier. Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la demande et la restitution de la subvention. Cochez la mention applicable Oui
Non
J'accepte que mes coordonnées soient conservées par le service Mobilités Actives afin que ce dernier me communique les actualités ou les enquêtes en lien avec la mobilité sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Libournais Cochez la mention applicable Oui
Non
En cochant cette case,

Je comprends que les données collectées sur ce formulaire sont enregistrées en ligne sur le site « démarches simplifiées »

Demande d'aide à l'achat d'un vélo proposée par la Communauté d'Agglomération du Libournai

5/6

Demande d'aide à l'achat d'un vélo proposée par la Communauté d'Agglomération du Libournai et traitées par la Communauté d'Agglomération du Libournais (La Cali).

Je consens à ce que les données collectées soient communiquées aux agents de La Cali, en charge du traitement, de l'instruction et du suivi comptable et financier de ma demande et conservées pendant toute la durée nécessaire à ce effet.	
Cochez la mention applicable Oui	

Etape 5 - Informations diverses

Pour tous renseignements complémentaires :

Vous pouvez contacter le numéro suivant 05.24.24.22.26 ou mobilitesactives@lacali.fr

Informatique et libertés

☐ Non

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la Communauté d'Agglomération du Libournais par mail à rgpd@girondenumerique.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.